

technicolor

CREATIVE STUDIOS

COMPTES CONSOLIDES NON AUDITES

Technicolor Creative Studios – Activité des neuf premiers mois de 2022

Performance financière du 3^{ème} trimestre
Lancement d'une série d'actions de relance
Point sur la liquidité

PARIS (FRANCE), LE 30 NOVEMBRE 2022 – Technicolor Creative Studios (Euronext Paris : TCHCS) (le « Groupe ») publie aujourd'hui un point sur l'activité des neuf premiers mois et du troisième trimestre 2022.

- **L'activité sur les neuf premiers mois de 2022 s'inscrit en progression par rapport aux neuf premiers mois de 2021**, malgré une performance au troisième trimestre inférieure aux prévisions initiales :
 - **Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de 2022 atteint 624 millions d'euros**, en hausse de 47,2 % à taux courant par rapport à la même période l'an dernier ; avec un chiffre d'affaires du troisième trimestre 2022 s'élevant à 215 millions d'euros, en croissance de 36,9 % à taux courant; et
 - **L'EBITDA ajusté après loyers¹ au 30 septembre 2022 s'établit à 52 millions d'euros, en hausse de 7 millions d'euros** à taux courant, malgré un recul au troisième trimestre (9 millions d'euros à taux courant contre 23 millions d'euros en 2021, soit une baisse de -61 %).
- Suite au communiqué de presse du 15 novembre 2022, le Groupe a décidé de lancer immédiatement une série d'actions au niveau du Groupe :
 - **La nomination de Caroline Parot**, précédemment Directrice générale d'Europcar Mobility Group SA, en tant que *Senior Advisor* du Groupe. Son expertise et ses conseils seront déterminants dans la définition du plan de relance et l'identification des principales priorités ;
 - **Le lancement d'un audit indépendant des activités**. Le Groupe a mandaté un cabinet d'audit indépendant de renommée internationale pour conduire un audit approfondi. Déjà en cours, cette revue des activités vise à aider Technicolor Creative Studios à analyser en détails la situation et à identifier les axes d'amélioration sur le plan financier, du *reporting*, et opérationnel ;
 - **La création d'un comité *ad hoc***. Le conseil d'administration de Technicolor Creative Studios a décidé de créer un comité *ad hoc*, composé d'une majorité de membres indépendants du conseil d'administration. Sa mission vise à accompagner le conseil d'administration dans sa supervision des avancées réalisées dans le cadre de l'audit indépendant et du plan de relance.
- **En outre, le Groupe a lancé un plan de relance : le programme Re*Imagined**. Ce programme comprend une série d'actions exhaustive, certaines d'entre elles à effet immédiat :
 - **La nomination prochaine d'un nouveau Directeur des Opérations**, qui supervisera la mise en œuvre de mesures opérationnelles, e.g., *reporting*, suivi des projets, et mise en place des solutions pour résoudre les difficultés identifiées ;
 - **Des actions de rétention et d'attraction des talents**, à travers notamment le recrutement de profils seniors de premier plan chez MPC.
- Par ailleurs, Technicolor Creative Studios entend prochainement engager des discussions avec toutes les parties prenantes et / ou des investisseurs tiers, afin d'adresser ses besoins de liquidité

¹ Une définition de l'EBITDA ajusté après location (nouvelle définition) ainsi qu'un rapprochement avec la mesure GAAP sont présentés à l'annexe 1 de ce communiqué de presse.

à venir.

Christian Roberton, Directeur général de Technicolor Creative Studios, déclare : « *Technicolor Creative Studios est confronté à des difficultés liées à un contexte de reprise post-Covid. Nous initions une série d'actions déterminantes pour mieux positionner l'entreprise, de manière à saisir les opportunités de croissance qu'offre le marché, et améliorer notre rentabilité.*

Notre activité sur les neuf premiers mois de l'année reflète la demande croissante du marché pour les contenus visuels innovants, au sein duquel nous opérons.

Néanmoins, nos capacités de production à l'échelle mondiale ne permettent pas de répondre pleinement à ce niveau de demande, en raison de nos difficultés actuelles à retenir certains collaborateurs clés dans un contexte de rareté des talents, créant des blocages à différentes étapes de production.

*Pour faire face à cette situation, nous amorçons notre transformation avec le programme Re*Imagined, qui s'articule autour de trois axes : les talents, les opérations, et la gestion de la performance et de la trésorerie. Ce programme nous permettra de mieux mettre en avant notre plateforme mondiale intégrée, soutenue par une technologie de pointe, des capacités de production en Inde, des relations étroites avec les studios et marques de premier plan, et des collaborateurs les plus talentueux. Dans cette optique, nous suivrons de très près nos avancées grâce à des indicateurs clés de performance précis.*

Nous déployons tous nos efforts pour résoudre les enjeux opérationnels que nous rencontrons et livrer des travaux de haute qualité à nos clients, qui continuent de compter sur notre expertise pour les projets en cours et à venir. »

PROGRAMME RE*IMAGINED DE TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS

Pour faire face aux difficultés sans précédent liées à la reprise d'activité post-Covid et aux enjeux opérationnels, le Groupe a initié un ensemble d'actions de relance, avec le déploiement du programme Re*Imagined, lequel repose sur les axes suivants :

- Gestion opérationnelle :

- **La nomination prochaine d'un nouveau Directeur des Opérations**, qui supervisera la mise en œuvre de mesures opérationnelles, e.g., *reporting*, suivi des projets, et mise en place des solutions pour résoudre les difficultés identifiées ;
- **L'amélioration continue du suivi des indicateurs-clés** et l'amélioration des outils commerciaux et des pratiques de travail à moyen terme ;
- **Le renforcement progressif de notre plateforme mondiale unique et intégrée** afin de poursuivre la consolidation de l'activité à moyen-long terme notamment via l'unification d'une plateforme de production intégrée en Inde, et d'une grande mobilité des talents grâce à des logiciels dédiés.

- Rétention / Attraction des talents :

- Chez MPC, la société **renforce son équipe de direction mondiale** avec des recrutements majeurs, et notamment l'arrivée de **Jean-Paul Burge en tant que Président**. Après 18 ans à la tête de BBDO Asie, ce dirigeant chevronné dispose d'une solide expérience en matière de mise en relation des meilleurs talents créatifs au monde avec les marques AAA. Il sera soutenu dans ses fonctions par **Stephanie Allen**, Responsable du service à la clientèle, précédemment *Head of VFX* chez Paramount Pictures, et **Chris Burn**, nommé *Global Head of Production*. Cet expert de l'industrie VFX rejoint l'équipe MPC après 18 ans chez DNEG.
- Chez The Mill, la Groupe met d'ores et déjà en œuvre des changements organisationnels en matière de management, pour recentrer les équipes sur le *business développement* et la livraison de projets. La Groupe a également initiée une recherche de talents additionnels avec des profils spécialisés dans le domaine de la vente et de la gestion de projets.

- Le Groupe met en place une nouvelle gouvernance opérationnelle pour renforcer son efficacité, avec notamment le renforcement du management intermédiaire.
 - De plus, une évaluation approfondie par la direction générale est en cours pour favoriser le changement dans l'ensemble de l'organisation. Cela comprend une évaluation exhaustive des différents niveaux de management, ainsi qu'une analyse minutieuse des causes des difficultés à retenir les talents clés.
 - Un programme de rétention des talents sera également lancé d'ici début 2023.
- **Performance et gestion de trésorerie :**
- Le Groupe continuera d'**optimiser le niveau de sa production en Inde.**
 - La consolidation se poursuit par **l'intégration des systèmes informatiques et la mutualisation des fonctions centrales.**
 - **Un programme de réduction des coûts** est en cours d'examen, pour une mise en œuvre en 2023. Ce programme ne tient pas compte des mesures immédiates usuelles de réduction des coûts, déjà prises.
 - **L'optimisation de la gestion des capex** et du **besoin en fonds de roulement.**

ELEMENTS FINANCIERS IMPORTANTS DES NEUF PREMIERS MOIS ET DU TROISIEME TRIMESTRE 2022

Chiffre d'affaires

T3 2022	T3 2021	% Δ	% Δ à change constant		9M 2022	9M 2021	% Δ	% Δ à change constant
				<i>En millions d'euros</i>				
104	67	54,8 %	44,9 %	MPC	317	159	99,1 %	87,1 %
43	21	107,3 %	92,7 %	Mikros Animation	99	58	70,4 %	60,2 %
65	67	-2,1 %	-12,5 %	The Mill	198	198	-0,1 %	-8,6 %
4	3	25,0 %	7,1 %	Technicolor Games	10	8	21,3 %	8,6 %
0	0	n.a.	n.a.	Corporate & autres	1	1	12,5 %	n.a.
215	157	36,9%	26,2 %	Total	624	424	47,2 %	37,1 %

Le chiffre d'affaires de Technicolor Creative Studios s'élève à 624 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2022, en hausse de 47,2 % (37,1 % à taux constant) par rapport à la même période en 2021. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre a atteint 215 millions d'euros, en augmentation de 36,9 % par rapport au troisième trimestre 2021. Cette progression résulte d'une plus forte demande de contenus originaux par rapport aux neuf premiers mois de 2021, en partie compensée par des niveaux de ventes inférieurs aux attentes chez MPC et The Mill au troisième trimestre 2022, ainsi qu'une baisse des dépenses publicitaires des entreprises aux deuxième et troisième trimestres 2022, en raison des conditions macroéconomiques.

Pour MPC, le chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2022 s'élève à 317 millions d'euros, en hausse de 99,1 % (87,1 % à taux constant), tandis que le chiffre d'affaires du troisième trimestre a progressé de 54,8 % par rapport à la même période l'an dernier, pour atteindre 104 millions d'euros. Cette forte croissance s'explique par la montée en puissance continue de la production de grands projets cinématographiques, ainsi que par la hausse des contributions des principales plateformes de streaming. Néanmoins, la croissance du chiffre d'affaires du troisième trimestre a été inférieure aux prévisions initiales, en raison de la pénurie de profils expérimentés, entraînant des retards de livraison et une baisse d'efficacité pour certains projets majeurs.

Pour Mikros Animation, le chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2022 s'élève à 99 millions d'euros, en progression de 70,4 % (60,2 % à taux de change constant), tandis que le chiffre d'affaires du troisième trimestre a augmenté de 107,3 % par rapport au troisième trimestre 2021, et s'établit à 43 millions d'euros. Cette hausse résulte principalement de volumes plus importants dans les projets d'animation de longs métrages.

Pour The Mill, le chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2022 s'est élevé à 198 millions d'euros, soit une baisse de 0,1 % (-8,6 % à taux de change constant) par rapport à la même période en 2021. L'activité a été limitée par un ralentissement de la croissance des dépenses publicitaires des entreprises par rapport à des volumes élevés en 2021, ainsi que par un manque de talents expérimentés, freinant notre capacité à remporter certains projets au troisième trimestre 2022. Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2022 s'inscrit en baisse de 2,1 % par rapport au troisième trimestre 2021, et s'établit à 65 millions d'euros. L'activité de The Mill est étroitement liée aux dépenses publicitaires des entreprises, qui sont sensibles à l'environnement macroéconomique et à la croissance du PIB.

Pour Technicolor Games, le chiffre d'affaires à fin septembre 2022 s'élève à 10 millions d'euros, en progression par rapport à la même période l'an dernier, grâce à une plus grande capacité de production.

EBITDA ajusté après loyers

L'**EBITDA ajusté après loyers** pour les neuf premiers mois de 2022 s'élève à 52 millions d'euros (avec une marge de 8,3 %), en hausse de 3 millions d'euros par rapport à la même période en 2021 à taux constant. Au troisième trimestre 2022, l'**EBITDA ajusté après loyers** s'élève à 9 millions d'euros contre 23 millions d'euros au troisième trimestre 2021, avec une marge en baisse de 14,8% à 4,2%.

Malgré l'augmentation du chiffre d'affaires, la marge sur les neuf premiers mois de 2022 est passée de 10,7 % à 8,3 %. La marge de The Mill s'est contractée en raison de la baisse des ventes, combinée au manque de talents expérimentés, conduisant à ne pas remporter certains projets à marge élevée. Par ailleurs, chez MPC, au cours du troisième trimestre, la pénurie de talents expérimentés et les départs de collaborateurs clés ont entraîné une baisse de l'efficacité de la production. Cela a généré une augmentation des coûts et des retards de production, notamment au cours du troisième trimestre.

Au 30 septembre 2022, le Groupe comptait environ 13 000 collaborateurs.

Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers

Sur les neuf premiers mois de 2022, le flux de trésorerie opérationnel disponible ajusté des loyers² s'élève à (78) millions d'euros, contre 11 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2021.

Cette dégradation de 89 millions d'euros s'explique par :

- Une hausse de +7 millions d'euros de l'EBITDA ajusté après loyers ;

Elle est plus que compensée par:

- Une augmentation de 23 millions d'euros des dépenses d'investissement et des dettes de loyers financiers, qui s'élèvent à 48 millions d'euros en raison de l'augmentation de l'activité sur la période ;
- Une détérioration du besoin en fonds de roulement de 69 millions d'euros, qui s'explique par la baisse des acomptes reçus, compte tenu d'un niveau du carnet de commandes en retrait par rapport à la même période l'an dernier. En parallèle, la trésorerie reçue en 2021 à travers les versements d'acomptes, a été consommée sur la période à mesure de l'avancement des différents projets notamment sur le troisième trimestre 2022 ;
- 3 millions d'euros d'augmentation des décaissements liés aux dépenses de restructuration.

Sur le troisième trimestre 2022, le flux de trésorerie opérationnel disponible ajusté des loyers s'établit à -59 millions d'euros, contre -12 millions d'euros au troisième trimestre 2021.

Cette dégradation de 47 millions d'euros s'explique principalement par :

- Une baisse de 14 millions d'euros de l'EBITDA ajusté après loyers ;
- Une augmentation de 9 millions d'euros des dépenses d'investissement et des dettes de loyers financiers, en raison de l'augmentation du niveau d'activité sur la période ;
- Une détérioration de 28 millions d'euros de la variation du besoin en fonds de roulement, qui s'établit à -45 millions d'euros contre -17 millions d'euros au troisième trimestre 2021. Cela résulte d'une baisse des acomptes reçus suite à un niveau de carnet de commandes inférieur à celui de

² Une définition du Cash-Flow Opérationnel ajusté après loyers (nouvelle définition) ainsi qu'un rapprochement avec la mesure GAAP sont présentés en Annexe 1 de ce communiqué de presse.

la même période l'an dernier, et à un moindre niveau de paiements intermédiaires reçus suite à des retards dans l'avancement de certains projets. En parallèle, la trésorerie reçue en 2021 à travers les versements d'acomptes a été consommée sur la période à mesure de l'avancement des différents projets. Les décaissements liés aux dépenses de restructuration, ont baissé de 3 millions d'euros

Trésorerie et dette

La trésorerie et équivalents de trésorerie à fin septembre 2022 s'établit à 24 millions d'euros et la dette brute nominale hors dette de loyers est de 662 millions d'euros (dette IFRS 742 millions d'euros, 606 millions hors dette de loyers opérationnels³).

La liquidité totale au 30 septembre 2022 s'établit à 57 millions d'euros, composée de 24 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie, et de 33 millions d'euros de facilité de crédit renouvelable non tirés (sur un total de 40 millions d'euros de RCF).

Au 25 novembre 2022, le Groupe a intégralement tiré sa facilité de crédit renouvelable de 40 millions d'euros.

Conclusion et prochaines étapes

Technicolor Creative Studios a initié une série de mesures, notamment le programme Re*Imagined, qui visent à résoudre les problèmes opérationnels tout en restant engagé à livrer des projets de haute qualité.

Compte tenu de la situation actuelle, des analyses en cours, et de l'ajustement de ses prévisions financières communiquées le 15 novembre 2022, Technicolor Creative Studios estime à ce jour que le Groupe pourrait être confronté à un besoin de liquidités à partir du deuxième trimestre 2023.

Dans ce contexte, Technicolor Creative Studios entend prochainement engager des discussions avec toutes les parties prenantes et/ou des investisseurs tiers, afin d'adresser ce besoin de liquidité.

Certains investisseurs institutionnels et prêteurs ont déjà réitéré leur soutien et leur volonté d'aider le Groupe à résoudre les difficultés d'ordre financier et opérationnel. Nos clients continuent de nous faire confiance pour les projets en cours et à venir, et Technicolor Creative Studios reste déterminé à livrer des projets de haute qualité.

Un webcast audio présenté par Christian Roberton, CEO et Laurent Carozzi, CFO aura lieu aujourd'hui, 30 novembre 2022, à 18h30 CEST.

Calendrier financier

Résultats annuels 2022	8 mars 2023
------------------------	-------------

³ Pour rappel, le prochain test de covenant de son *First Lien Net Leverage ratio* dans le cadre de son prêt à terme est prévu le 30 juin 2023.

Avertissement :

Ce communiqué de presse a été préparé par Technicolor Creative Studios SA ("TCS") uniquement à titre d'information.

Afin de fournir des informations comptables permettant de comprendre la situation financière du Groupe, ce communiqué de presse inclut des informations financières combinées. Les Informations Financières Combinées pour les neuf premiers mois de 2022 et 2021 ont été préparées conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et n'ont pas été auditées par les commissaires aux comptes de la Société.

L'activité du Groupe ne formait pas un ensemble juridique distinct de sociétés sur les périodes présentées. Par conséquent, les informations financières combinées du groupe ci-après sont dérivées (exclues) des états financiers consolidés et des registres comptables IFRS du groupe Vantiva SA. Outre les opérations du Groupe, les informations financières combinées du Groupe comprennent des charges et une répartition des dépenses liées à certaines fonctions de support commercial du Groupe Vantiva SA, notamment les opérations de ressources humaines, les services immobiliers, les achats, l'informatique et les opérations de reporting financier et de comptabilité. Aucune attribution n'a été faite pour les fonctions de gouvernance d'entreprise et d'administration de Vantiva SA, y compris le conseil d'administration et d'autres fonctions de l'entreprise, telles que la fiscalité, la gouvernance d'entreprise et la conformité des sociétés cotées, les relations avec les investisseurs, l'audit interne, la trésorerie et les fonctions de communication.

La direction estime qu'aucune méthodologie d'allocation n'était pertinente car le Groupe devra soutenir sa propre structure d'entreprise alors qu'elle bénéficiait auparavant de ces coûts d'une manière qui ne serait proportionnée à aucune clé d'allocation. Bien que les Informations Financières Combinées du Groupe reflètent la meilleure estimation de la direction pour l'ensemble des coûts historiques liés au Groupe, ces déclarations ne refléteront pas ce que les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie du Groupe auraient été si le Groupe avait fonctionné en tant qu'entreprise indépendante, société cotée en bourse pour les périodes présentées, ni les dépenses et résultats d'exploitation réels futurs et la situation financière du Groupe sur une base individuelle après la réalisation de la séparation et de la scission (au 27 septembre 2022).

Le prospectus préparé par TCS relatif à l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris dans le cadre de la distribution en nature de 65 % des actions TCS par Vantiva à ses actionnaires, approuvé par l'AMF en date du 1^{er} août 2022 sous le numéro 22-331, est disponible sans frais et sur simple demande au siège social de la société, 8-10 rue du Renard, 75004 Paris, France, ou sur les sites internet de l'AMF (<https://www.amf-france.org>), de Technicolor (<https://www.technicolor.com/fr/relations-investisseurs>) et de Technicolor Creative Studios (<https://www.technicolorcreative.com/investors/>). L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque liés à TCS décrits au Chapitre 3 du prospectus.

A PROPOS DE TECHNICOLOR CREATIVE STUDIOS

Les actions de Technicolor Creative Studios sont admises à la cotation sur le marché régulé d'Euronext Paris (symbole : TCHCS)

Technicolor Creative Studios est une entreprise de technologie créative offrant une expertise de renommée mondiale dans le domaine de la production, animée par un seul objectif : la réalisation d'idées ambitieuses et extraordinaires. Regroupant un réseau de studios multirémunérés, MPC, The Mill, Mikros Animation et Technicolor Games, nous inspirons les entreprises créatives du monde entier afin de leur permettre de produire leurs œuvres les plus emblématiques.

Nos équipes internationales d'artistes et d'experts en technologies s'associent à la communauté créative dans les domaines du cinéma, de la télévision, de l'animation, des jeux vidéo, de l'expérience de marque et de la publicité afin d'apporter l'art universel de la narration aux publics du monde entier.

www.technicolorcreative.com

Relations investisseurs :

Alexandra Fichelson

Alexandra.fichelson@technicolor.com

Presse:

Image 7: Technicolorcreative@image7.fr

APPENDIX

Appendix I – Principaux indicateurs financiers

Le 14 juin 2022, lors de sa journée investisseurs, Technicolor Creative Studios a revu la définition de ses indicateurs financiers clefs (KPIs), avec pour objectif d'améliorer la comparabilité avec ses pairs et les pratiques du marché, et de les aligner davantage sur la manière dont l'entreprise est gérée. Ces KPIs comprennent l'EBITA ajusté après loyers (nouvelle définition), l'EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition), le Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers (nouvelle définition).

L'EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition) correspond à l'EBITA ajusté après loyers (nouvelle définition) auquel on rajoute les amortissements et dépréciations, hors amortissement des coûts informatiques basés sur l'utilisation, amortissement des actifs relatifs aux loyers opérationnels et amortissement des incorporels issus d'acquisitions ou de cessions (PPA) et les éléments du compte de résultat sans impact sur la trésorerie comme les plans d'attributions d'actions dénoués en instruments de capitaux propres. L'EBITA ajusté après loyers (nouvelle définition) correspond à l'EBIT ajusté positivement des amortissements des incorporels issus des acquisitions ou cessions (PPA), des coûts de restructuration et des autres éléments non-récurrent composés des autres produits (charges), pertes de valeurs nettes sur actifs non courants opérationnels, plus ou moins-values de cession et ajusté négativement par la différence entre les paiements des dettes de loyers opérationnels et la dépréciation des actifs relatifs aux loyers opérationnels.

Le Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers (nouvelle définition) correspond à l'EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition) moins les investissements net, excluant les coûts informatiques basés sur l'utilisation (hors la capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production), les paiements relatifs aux dettes de loyers financiers, les dépenses de restructuration, la variation du besoin en fonds de roulement, hors capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production et les autres sorties de trésorerie non récurrentes.

Réconciliation entre les nouveaux KPIs et les IFRS

	T3 2022	T3 2021	% Δ		9M 2022	9M 2021	% Δ
	<i>En millions d'euros</i>						
Compte de résultat simplifié	215	157	36,9 %	Chiffre d'affaires	624	424	47,2 %
	20	33	-40,9 %	EBITDA ajusté (ancienne définition)	85	71	20,3 %
	9,2 %	21,3 %		<i>En % du chiffre d'affaires</i>	13,7 %	16,7 %	
	-5	-4		Cloud rendering et autres coûts informatiques basés sur l'utilisation	-12	-8	
	0	2		Provisions pour risques et litiges	0	0	
	-6	-8		Loyers opérationnels	-21	-18	
	9	23	-60,8 %	EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition)	52	45	14,8 %
	4,2 %	14,8 %		<i>En % du chiffre d'affaires</i>	8,3 %	10,7 %	
	-10	-12		Amortissements et dépréciations (« D&A ») ⁽¹⁾	-30	-34	
	-1	11	<i>n.m.</i>	EBITA ajusté après loyers (nouvelle définition)	22	11	99,0 %
	-0,4 %	7,2 %		<i>En % du chiffre d'affaires</i>	3,6 %	2,6 %	
	2	4		Loyers opérationnels (dépréciations)	7	7	
	-2	-2		Amortissements des incorporels issus des acquisitions (PPA)	-7	-6	
-2	-4		Coûts de restructuration et autres éléments non-récurrents	-7	-8		
-3	9	<i>n.m.</i>	EBIT	16	4	<i>n.m.</i>	
Flux de Trésorerie	9	23	-60,8 %	EBITDA ajusté après loyers (nouvelle définition)	52	45	14,8 %
	-17	-9		Dépenses d'investissement ⁽²⁾	-37	-14	
	-4	-3		Dettes de loyers financiers (paiements)	-11	-11	
	-1	-3		Restructurations	-5	-7	
	-45	-17		Variation du besoin en fonds de roulement et des autres actifs et passifs ⁽³⁾	-72	-3	
	0	-3		Autres éléments sans impacts sur la trésorerie	-5	0	
	-59	-12	<i>n.m.</i>	Le Flux de trésorerie disponible opérationnel ajusté après loyers (nouvelle définition)	-78	11	<i>n.m.</i>

⁽¹⁾ Hors capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production et autres coûts informatiques basés sur l'utilisation, dépréciation des loyers opérationnels et amortissements des incorporels issus des acquisitions (PPA), y compris les dépréciations des dettes de loyers financiers.

⁽²⁾ Hors coûts informatiques basés sur l'utilisation (hors la capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production).

⁽³⁾ Hors capacité informatique externalisée pour le rendu d'image en production.

Annexe II – Faits marquants de l'activité

MPC

Au cours des neuf premiers mois de 2022, plus de 20 films de grands studios et plus de 35 projets de Séries TV et/ou films pour les plateformes de streaming étaient en production chez MPC.

Au cours de la période, MPC a remporté un prix de la Visual Effects Society pour le meilleur personnage animé dans un film photoréaliste, pour son travail sur Finch d'Apple TV+, ainsi qu'un César des meilleurs effets visuels pour Annette. Par ailleurs, 11 films sélectionnés pour le Festival de Cannes 2022 présentent le travail de MPC, dont *Tori et Lokita* des frères Dardenne (Prix Spécial) ; la première mondiale d'*Elvis* de Baz Luhrmann ; et la projection de *Top Gun : Maverick* avec Tom Cruise.

Mikros Animation

Au cours des neuf premiers mois de 2022, 6 longs métrages et plus de 15 séries étaient en production, dont une nouvelle collaboration avec Netflix sur leur prochaine série animée événement : *Charlie et la chocolaterie*.

The Mill

Au cours des neuf premiers mois de 2022, The Mill a contribué à plus de 2 700 projets, dont 34 pour le Super Bowl - 29 d'entre eux étant des spots télévisés diffusés pendant le match, qui ont été nominés et ont remporté plusieurs prix prestigieux du secteur.

Parmi les projets saillants des neuf premiers mois figurent "*The Spider and the Window*" de Samsung, "*Playtime Is Over*" de Samsung, "*The Call*", la bande-annonce de Pepsi pour la mi-temps du Super Bowl, "*What's Priceless to You ?*" de Mastercard et la séquence-titre d'ouverture annuelle de l'AICP Show 2022. On note également les campagnes de marketing expérientiel "*House of the Dragon*" de HBO, notamment l'application en réalité augmentée *DracARys* et le panneau d'affichage 3D à Times Square.

Technicolor Games

Au cours des neuf premiers mois de 2022, Technicolor Games a collaboré avec des clients de premier plan du Gaming, tels que Capcom, Electronic Arts, Gameloft, NetEase, Meta, Sega, Sumo Digital, 2K Sports et Rockstar Games de Take-Two Interactive, ainsi qu'Ubisoft. L'équipe a notamment contribué à des sorties majeures de l'année comme *Tom Clancy's Rainbow 6 Extraction* d'Ubisoft, *WWE 2K22* et *NBA 2K23* de 2K Sports, ainsi que *Madden NFL 23* et *FIFA 23* d'EA .